

infos

LOCATAIRES

Mars
2021

www.oph-plainecommunehabitat.fr

[f plainecommune.habitat](https://www.facebook.com/plainecommune.habitat) [@Plaine Co Habitat](https://www.instagram.com/PlaineCoHabitat)



© MILLERAND/LES GRENADES

Une politique patrimoniale dynamique

Après avoir relancé la Mous Franc-Moisin en janvier, synonyme d'entrée dans la phase active du projet de rénovation urbaine de ce quartier de Saint-Denis, l'Office débutera ces prochains jours une enquête sociale préalable à la réhabilitation du Vieux Barbusse à La Courneuve. Ce dernier programme viendra, à son terme, clore la rénovation du quartier des 4000 Nord. Ces deux opérations symboliques d'ampleur s'inscrivent dans la volonté de l'Office d'affirmer une programmation patrimoniale dynamique et ambitieuse. Les instances de Plaine Commune Habitat ont ainsi validé, coup sur coup depuis le début de l'année, plusieursancements de programmes de constructions de nouveaux logements et de réhabilitations thermiques.

Au total, ces six nouvelles opérations se traduiront par la réalisation de 290 logements neufs et par la réhabilitation thermique et technique de 287 autres. Il s'agit d'une étape parmi d'autres à venir qui verront se réaliser 2 200 constructions-acquisitions, 7 800 réhabilitations et 1 400 résidentialisations pour un investissement total de 750 millions d'euros d'ici 2029.

Ce dynamisme et cette ambition de rénovation massive des logements s'accompagnent, bien entendu, de la volonté de vous proposer des logements d'un meilleur confort thermique répondant à la double nécessité de vous permettre de réaliser des économies d'énergie et, ce faisant, de préserver les ressources de la planète.



Adrien Delacroix,
Président de Plaine
Commune Habitat

Le virus circule



■ Pour notre santé à tous, limitez les contacts et privilégiez les appels téléphoniques, portez un masque couvrant la bouche et le nez. Si vous devez vous déplacer, venez seul et limitez le nombre de personnes dans un même espace d'accueil.

RÉNOVATION DU VIEUX BARBUSSE : TOP DÉPART

Le quartier des 4000 Nord à la Courneuve poursuit sa transformation. Après la réhabilitation des sites Verlaine et Salengro, la démolition de la tour Robespierre, la démolition du centre commercial, la construction de trois nouvelles résidences de logements sociaux et la réhabilitation du 49 Barbusse qui démarrera en fin d'année prochaine. C'est désormais au tour du secteur du Vieux-Barbusse d'entamer son lifting.

Un important projet urbain mené avec la Ville et Plaine Commune permettra d'ouvrir le quartier, tant sur le centre-ville que sur le parc Georges-Valbon grâce à une passerelle de franchissement de l'autoroute A1. Les espaces publics

seront également transformés par la création de nouvelles voiries, d'un mail piéton, la transformation du parking... Les logements ne sont pas en reste avec **un ambitieux programme de rénovation du quartier. À ce titre, les 74 logements des 83 et 85 rue Henri-Barbusse seront démolis**. Une maîtrise d'œuvre urbaine et sociale, assurée en interne, accompagnera les locataires dans le cadre de leur relogement. À l'instar de ce qui a été fait sur Robespierre, les locataires seront rencontrés individuellement pour pouvoir leur faire des propositions les plus en adéquation possible avec leurs souhaits. D'ailleurs, une enquête sociale débute ces jours-ci.

Les immeubles du petit Verlaine, du 89 Barbusse et du Vieux Barbusse seront réhabilités et une résidence en accession sociale à la propriété sera construite au cœur du quartier.

D'ici quelques années, le quartier aura terminé sa transition avec, à l'horizon, la volonté d'offrir un cadre de vie apaisé et des logements de qualité.

Avec cette nouvelle étape, l'intégralité des logements du quartier auront été réhabilités ou seront neufs.

Rejoignez nos équipes !



Plaine Commune Habitat recrute :

- **Coordinateur AVDL et Santé mentale H/F**
- **Travailleur social H/F**
- **Gestionnaire logement H/F**
- **Responsable Communication H/F**
- **Gestionnaire charges et quittancement H/F**
- **Assistant du pôle Action Sociale et Contentieuse H/F**
- **Assistant administratif H/F**
- **Technicien de proximité H/F**
- **Gardien d'immeubles H/F**
- **Responsable de secteur H/F**
- **Adjoint au Directeur d'agence H/F**

Pour postuler, adressez votre CV et votre lettre de motivation à recrutement@plainecommunehabitat.fr ou sur le site internet oph-plainecommunehabitat.fr, rubrique : rejoindre nos équipes.



©MILLEFRANDES GRENADES

Vous souhaitez changer de logement ?

Plus grand ? Plus petit ? Moins cher ? Dans une autre ville ou un autre quartier ? Votre situation a évolué et vous souhaitez changer de logement. La première démarche à faire est de **déposer un dossier de demande** de logement auprès de l'Office. Il sera alors enregistré et vous obtiendrez votre numéro unique mais également le numéro de dossier Plaine Commune Habitat. Mais savez-vous que vous pouvez également envisager un **échange de logement entre locataires**, quelle que

soit la ville, le département et ce, parmi les 28 bailleurs sociaux adhérant au dispositif. En effet, la plateforme **www.echangerhabiter.fr** met en relation les locataires de différents bailleurs qui souhaitent changer de logement.

- 1 ■ Vous vous inscrivez sur la plateforme echangerhabiter.fr et déposez une annonce pour présenter votre logement actuel et définissez vos critères de recherches,
- 2 ■ Vous consultez les annonces
- 3 ■ Vous trouvez le logement qui vous convient en accord avec son locataire et

vous organisez les visites de vos logements respectifs

- 4 ■ Vous créez le dossier de demande d'échange qui sera étudié par la commission d'attribution s'il remplit toutes les conditions
- 5 ■ Si les deux dossiers sont validés, l'échange est confirmé, la signature des baux est programmée ainsi que les états des lieux, vous pouvez alors emménager.

Connectez-vous sans attendre !

